

LES ÉLECTIONS PRIMAIRES DU PARTI JUSTICIALISTE.

UNE SAGA PÉRONISTE

Silvia Sigal

« Laissons le peuple en décider ; c'est la solution la plus saine. » (Felipe Solá, après la décision de présenter des listes péronistes séparées.)

L'ampleur des problèmes posés au système des partis par les mutations sociales, voilée durant les années militaires, affleure lors de la crise finale de la dictature ; si le justicialisme resurgit comme le parti syndical qu'il avait été auparavant, le poids des organisations ouvrières ne correspond plus, maintenant, au poids des travailleurs dans la société, mais plutôt à la faiblesse endémique de l'aile politique du parti. À la veille des élections présidentielles de 1983, le syndicalisme traditionnel domine donc le congrès du parti, et désigne pour le diriger son chef historique, Lorenzo Miguel, la présidente officielle, Isabelita, étant toujours en exil. Il choisit également la formule électorale et les candidats aux postes de gouverneurs.

La première défaite du justicialisme au cours d'élections libres est une véritable blessure narcissique qui écorne l'idée selon laquelle le péronisme, en tant qu'expression naturelle du peuple, est invincible. La crise qui secoue alors le Parti justicialiste, et la responsabilité manifeste des chefs syndicaux, consolide un courant réformateur, constitué par des dirigeants d'extraction politique¹, notamment des caciques de plusieurs provinces ; ils prennent le contrôle du parti après une suite de succès électoraux : ils font passablement mieux que les membres de l'appareil aux législatives de 1985 (remportées par l'UCR) et récoltent les fruits de la victoire justicialiste en 1987². Or, en écartant l'ancien appareil du Parti justicialiste, ils détrônent le mouvement ouvrier organisé, la « colonne vertébrale » historique du péronisme. Ce travail d'érosion se poursuit sous l'administration de Carlos Menem, ancien rénovateur, comme en témoigne la réduction du nombre de députés péronistes d'origine syndicale³.

La cause primordiale en est cependant le rétrécissement de la classe ouvrière, à la suite du dépérissement du tissu industriel, qui lamine autant le nombre des affiliés que l'impact des grèves⁴. Le processus de

désindustrialisation transforme les classes populaires, qui se définissent moins par rapport à l'usine qu'en fonction de leur lieu de vie, de l'espace, au sens large du terme ; durant les années 1990, tant la forme que le contenu de leurs demandes quittent le monde du travail pour s'exprimer sur des bases territoriales.

Le péronisme en sort doublement bouleversé : la puissance syndicale est ruinée, et le nouveau poids de la dimension spatiale redistribue géographiquement le pouvoir au sein du parti. En décembre 2001, lorsque l'autorité de l'État s'évanouit, les organisations ouvrières ne pèsent donc guère et ce qui reste de capacité de maîtrise sur une société en ébullition revient aux chefs politiques justicialistes, tous placés à la tête des provinces.

La décentralisation politique ne fait qu'activer une structure qui s'y prêtait car, Ana María Mustapic⁶ l'a relevé, si l'administration de l'État est centralisée, le régime constitutionnel est fédéral⁷ : chaque province possède sa propre Constitution et ses autorités déterminent le calendrier électoral ou la durée des mandats (on sait que plusieurs Constitutions provinciales autorisent la réélection ad vitam eternam des autorités⁸). L'indépendance grandissante des partis de province est en outre favorisée par leur participation à hauteur de

80 % dans le financement officiel des partis. Ce processus est notoire dans le Parti justicialiste, qui calque d'ailleurs son organisation, à tous les échelons, sur la structure administrative constitutionnelle. Ses victoires dans la plupart des districts entérinent la prépondérance des chefs locaux au détriment de la direction nationale, accordant aux gouverneurs le premier rôle au sein du parti. La décentralisation est en fait la contrepartie de la transformation du Parti justicialiste en parti clientéliste¹⁰, puisque la montée en puissance des réseaux locaux présuppose et encourage la reproduction des clientèles. Les deux spécificités historiques qui caractérisent le péronisme : des institutions à faible légitimité et l'absence d'une doctrine, constituent enfin un terreau propice à l'éclatement du pouvoir faute d'une autorité incontestée. Aussi, jusqu'à la prise de pouvoir par C. Menem, le Parti justicialiste est plutôt une confédération de caudillos.

Les gouverneurs auront à nouveau le premier rôle après le malstrom de décembre 2001, quand le justicialisme s'avérera la seule option institutionnelle pour la succession gouvernementale. Rappelons que, suivant les prescriptions constitutionnelles, le vide laissé par De la Rúa est comblé par le président du Sénat, remplacé par A. Rodríguez Saá, gouverneur de San Luis (c'est lui qui se charge de déclarer la cessation de paiements de l'Argentine). Renvoyé à son tour, dans une large mesure à cause de la pression populaire, le président de la Chambre lui succède pour laisser la place à son chef politique, E. Duhalde, gouverneur de Buenos Aires, à la tête d'une puissante coalition de provinces. En 2003, enfin, les candidats présidentiels péronistes seront, sans exception, des gouverneurs de province.

Le système des élections primaires a été institué au Parti justicialiste en 1986 par la réforme des statuts, qui substitue aussi l'élection indirecte des autorités et des candidats par le vote direct des affiliés. Ces mesures avaient été réclamées par les rénovateurs pour introduire des mécanismes plus démocratiques leur permettant de défier le pouvoir de l'appareil ; leur candidat, en effet, avait été obligé de présenter une liste séparée¹¹, lors des élections de l'année précédente dans la province de Buenos Aires, en raison du blocage opposé par les dirigeants « orthodoxes ».

Inédit dans l'histoire du péronisme, il n'est pas anodin que le suffrage au sein du parti s'établisse, et soit appliqué, pendant le printemps démocratique du gouvernement de Raúl Alfonsín, car il révélera, par la suite, son extrême précarité : pour une raison ou pour une autre, les élections de premier degré sont systématiquement entravées, voire éludées.

Elles sont plus tard introduites dans le système politique par la réforme électorale de 2002 du gouvernement d'E. Duhalde. La loi¹² qui les impose en les rendant simultanées pour tous les partis et en y faisant participer les non-affiliés s'explique avant tout par la vigueur de la mobilisation contre les partis de décembre 2001. Coûteuses et contestées par la plupart des responsables politiques, les primaires n'assurent pas une participation citoyenne plus importante et ne garantissent pas non plus le choix de candidats plus appropriés. Elles sont cependant un moyen de résoudre les conflits, ainsi que de contrer l'influence des appareils partisans.

Or, ouvertes ou pas, les primaires ne semblent pas s'adapter à la logique du justicialisme, à en juger par la fréquence des occasions où il s'évertue à les esquiver. Les antagonismes sont par là même reportés sur les normes du parti, leur capacité de contrainte s'effondrant en raison de leur utilisation par les uns et par les autres, au gré de leurs intérêts circonstanciels. Aussi, faute d'une régulation propre et reconnue, les leaders en conflit font appel avec une étonnante assiduité à des instances juridiques, source extérieure de légalité. La justice électorale, elle, n'en sort pas indemne, son impartialité étant fortement amoindrie par l'influence des forces politiques.

EDUARDO DUHALDE ET CARLOS MENEM : UNE RELATION TORTUEUSE

Pendant la longue période des gouvernements militaires, le péronisme, qui ne pouvait faire valoir sa primauté électorale, avait été amené à se comporter comme un acteur mixte, tout en concentrant ses modes de prise de décisions pour répondre à des situations changeantes. Après le retour des institutions démocratiques – et le passage au second plan de sa composante syndicale –, le justicialisme acquiert de facto une personnalité strictement politique ; il doit répondre à des problèmes eux aussi politiques et se constituer en parti, au sens classique du terme, avec des règles concernant le mode de choix de ses dirigeants. Négligés par le passé, les statuts nouveaux du Parti justicialiste s'avèrent cependant impuissants à assurer une légalité capable de rivaliser avec la source historique de sa légitimité : le soutien populaire. Qu'un leader ne puisse compter avec l'appui incontestable de l'électorat péroniste, que deux chefs s'affrontent et le désordre envahit le parti. Les rapports politiques ne parviennent pas à se structurer car les antagonistes, utilisant des moyens hétérogènes, se déplacent d'un plan à l'autre, et les enjeux se dissimulent derrière des questions de procédure. Les règles du parti et les prérogatives de ses autorités (son congrès, son Conseil, les juntas électorales¹³) sont tour à tour instrumentalisées, au même titre que l'application des lois et des calendriers électoraux au niveau national. Quand le justicialisme est au pouvoir, ses remous prennent en otage le pays politique tout entier.

La combinaison ou, mieux, le mélange des niveaux, rend illisibles tant l'évolution que la portée du conflit, laissant ainsi une place centrale aux lectures des spécialistes, celles des hommes politiques et des journalistes. Et un Carlos Menem, par exemple, pourra dénoncer les médias qui auraient organisé « cette sorte de bordel parce qu'ils veulent nous diviser, nous opposer et créer des problèmes¹⁴ ».

Quelques épisodes du conflit entre E. Duhalde et C. Menem montrent la diversité des moyens mis en oeuvre.

C. Menem avait imposé une réforme de la Constitution autorisant la réélection du président ; auréolé par son triomphe sur l'hyperinflation, il l'emporte en 1995. E. Duhalde¹⁵, estimant son

moment venu, aspire à lui succéder, mais le chef de l'État ne tarde pas à entreprendre des manoeuvres auprès d'une Cour suprême qui lui est largement acquise pour permettre une deuxième réélection *interdite par la même Constitution*. *Président du Parti justicialiste, il brigue entre-temps une deuxième désignation afin d'obtenir le soutien du parti. Pour sa part, E. Duhalde, fort des voix de son fief, la province de Buenos Aires (presque 40 % du corps électoral total), et tablant sur l'opposition d'une large partie de l'opinion à la réélection du chef de l'État, exige l'élection préalable par le parti de ses candidats pour 1999.*

En sa qualité de président du Parti justicialiste, il revient à C. Menem de convoquer le congrès du parti, ce qu'il fait le 17 juillet 1998. La généreuse distribution aux provinces des ressources de l'État lui garantit le soutien de ses représentants, à l'exception de ceux de Buenos Aires, raison pour laquelle il fait pression sur la justice électorale 142 *SILVIA SIGAL pour qu'elle leur refuse son aval. Par suite, E. Duhalde conteste la légalité du congrès également auprès du juge électoral et intente un procès qui suivra les va-et-vient partisans. Le débat politique est ainsi esquivé, l'appel aux tribunaux se substituant à lui. D'autres dirigeants, A. Rodríguez Saá, par exemple, élèvent aussi des plaintes, au motif que les primaires sont sans cesse renvoyées par C. Menem, qui, en les repoussant, veut se donner du temps pour convaincre la Cour du bien-fondé de ses prétentions et, en cas d'échec, trouver un candidat apte à défier E. Duhalde¹⁶.*

En janvier 1999, finalement, l'élection simultanée du candidat et du président du parti est fixée au 11 avril. Mais, à la suite de la contestation de la junte électorale du Parti justicialiste – jugée trop proche du chef de l'État –, elle est renvoyée au 9 mai. Puis C. Menem s'étant imposé dans le Conseil¹⁷ du parti, une troisième échéance, le 4 juillet 1999, est choisie. Cette valse-hésitation est tributaire des disputes internes, mais elle ne tient pas moins en haleine l'ensemble du système politique dans l'attente du nom du candidat ; de plus, les contradictions entre des décisions de justice (des tribunaux de Buenos Aires et de Córdoba, par exemple) au sujet de l'éligibilité du chef de l'État contribuent à nourrir l'incertitude dans laquelle le Parti justicialiste plonge les autres partis.

Les adversaires se servent tous deux des ressources fournies par leurs rôles institutionnels. C. Menem, en tant que président du parti, est le seul autorisé à convoquer les primaires pour désigner les candidats aux présidentielles et, chef de l'État, il peut influencer les finances des provinces pour obtenir les voix de leurs représentants au congrès du parti. Quant à E. Duhalde, il utilise tous les expédients, politiques ou institutionnels, offerts par le district-clé du pays pour obliger son adversaire à appeler aux élections dans le Parti justicialiste, et surtout pour le forcer à renoncer à ses ambitions présidentielles ; ainsi, il convoque à des primaires pour élire le candidat au poste de gouverneur¹⁸, afin d'exhiber sa puissance électorale. Le chef de l'État renonce peu après à la « ré-réélection », mais les succès de ses candidats dans plusieurs districts font renaître ses prétentions, et il entame une campagne, cherchant, cette fois-ci, une nouvelle réforme constitutionnelle.

S'engage alors un combat singulier, à coups d'annonce de plébiscite, de consultations ou de primaires. Alors qu'E. Duhalde prévoit dans sa province un vote consultatif sur la ré-réélection, sachant qu'elle est majoritairement rejetée¹⁹, C. Menem double la mise, et menace de convoquer le congrès du parti pour solliciter un plébiscite au niveau national²⁰. Le parti d'opposition, l'Alliance, s'empresse, pour sa part, de convoquer des scrutins analogues dans plusieurs villes et provinces.

C. Menem renonce alors définitivement à sa candidature, déclarant, pour mieux souligner qu'il n'a pas été battu : « Je me suis exclu moi-même. » Cette décision s'explique certes par des obstacles juridiques la Cour suprême ne semblant pas prête alors à trancher en sa faveur – , mais tout autant par les menaces brandies par son adversaire, qui s'est servi à plein de la force électorale de sa province²¹.

Le désistement du chef de l'État met un terme aux péripéties des primaires ; E. Duhalde et R. Ortega sont proclamés seuls candidats pour les élections de 1999. En dépit des règlements statutaires, le Parti justicialiste a évité de soumettre au suffrage sa formule.

Cette série d'événements autorise une première conclusion, tout au moins pour la période évoquée : les institutions normatives du Parti justicialiste sont plutôt des ressources, dans ses conflits internes, que leur cadre régulateur.

Candidat malheureux aux présidentielles de 1999, Eduardo Duhalde conserve l'essentiel du vote populaire, mais il ne réussit pas à se dissocier de l'héritage de son prédécesseur, dont l'étoile avait décliné pendant sa deuxième administration auprès d'une opinion irritée par la corruption et la frivolité gouvernementales. Il a été en outre desservi par les obstacles que Carlos Menem n'avait cessé de dresser sur son chemin – ce dernier célèbre d'ailleurs la défaite du Parti justicialiste en sablant le champagne en compagnie de Maradona. Nul besoin de chercher davantage pour trouver l'origine de sa profonde et durable rancœur contre l'ancien chef de l'État.

Victorieuse, l'Alliance entre le Parti radical et le Frepaso sera éphémère (le vice-président, dirigeant du Frepaso, démissionne à la suite d'un scandale de corruption au Sénat), et les législatives d'octobre 2001 sonnent le glas du gouvernement. Il perd 60 % des voix par

rapport au scrutin de 1999, un véritable désaveu annonçant sa chute abrupte deux mois plus tard. Mais cette élection dévoile surtout l'ampleur du rejet des partis : le taux de 22 % de votes blancs ou nuls (votes dits « enragés ») et l'abstention d'un quart du corps électoral en témoignent. Il ne faut pas cependant négliger le fait que le péronisme, vainqueur avec 37 % des voix, sort relativement indemne de la contestation citoyenne, et Eduardo Duhalde, bien élu dans sa province, prend sa revanche après deux défaites consécutives ; le départ précipité de F. De la Rúa quelques mois plus tard, en décembre 2001, le laisse aux commandes d'un pays dévasté. Suivant les prescriptions constitutionnelles, la durée de son mandat est celle qui restait à son prédécesseur et s'achève donc le 10 décembre 2003. Des élections doivent avoir lieu avant le 5 octobre 2003.

Désireux d'ajourner le débat politique alors qu'il se trouve devant une situation économiquement catastrophique et socialement explosive, il choisit d'en fixer la date au 14 septembre, en dépit des appels de tous bords pour la rapprocher ; E. Duhalde annonce également sa décision de ne pas se porter candidat. Or, cinq mois plus tard, l'extension de la crise, la chute de sa popularité après la 144 SILVIA SIGAL catastrophique dévaluation du mois de janvier²², l'assassinat de deux militants du mouvement des chômeurs par la police de Buenos Aires, ainsi que la demande de l'opinion et de pratiquement toutes les forces politiques, le forcent à avancer la date. Le premier tour se tiendra le 30 mars 2003, le deuxième le 27 avril et des élections internes ouvertes, le 24 novembre 2002. Il annonce également sa démission, le 25 mai 2003.

D'autres raisons le poussent, en novembre, à renvoyer le premier tour au 27 avril ; conscient du désarroi qu'une telle suite d'oscillations peut produire, « il n'est pas possible que les doutes continuent, à 80 jours du scrutin », déclare-t-il. E. Duhalde tente de transposer les problèmes du plan politique au plan juridique, avec un geste inouï. Il se présente devant le juge électoral pour lui demander une « déclaration de certitude » (declaración de certeza) « afin que le peuple ait cette certitude », geste aussi étonnant qu'inutile²³.

LE TIERCÉ DES CANDIDATS

Que devenait entre-temps la physionomie du Parti justicialiste ? Rappelons que, bénéficiant de la manne du Trésor public, la plupart des provinces s'étaient alignées derrière le chef de l'État et celui-ci était ainsi parvenu à unir le parti sous son leadership personnel ;

« jamais auparavant, écrit Marcos Novaro²⁴, le justicialisme n'avait réussi à bâtir une structure territoriale nationale capable d'attirer des dirigeants populaires et d'emporter des élections ». Or, lorsque l'administration de C. Menem s'achève, et avec elle sa toute-puissance, l'hégémonie au sein du Parti justicialiste se disloque et la constellation des baronnies péronistes se renforce. À l'approche des présidentielles de 2003, le péronisme se trouve en quelque sorte écartelé, mais sa traditionnelle anémie doctrinale lui évite une scission, contrairement à ce qui se produit dans le Parti radical, qui, à la suite de sa désastreuse expérience gouvernementale, se divise en deux formations aux profils idéologiques distincts²⁵. L'absence d'un leader justicialiste encourage, en revanche, des clivages bâtis sur des rapports de forces territoriaux, suite à la décentralisation politique. Toutes les factions ont à leur tête des gouverneurs dont les chances dépendent de l'efficacité de leurs réseaux d'influence et du poids électoral de leurs circonscriptions.

L'implosion du Parti justicialiste se traduit donc par un foisonnement de candidats, et c'est parmi eux que E. Duhalde cherche le plus apte à opposer à C. Menem – autorisé, cette fois-ci, à se présenter au suffrage. Il s'adresse tout d'abord à Carlos Reutemann, gouverneur de

Santa Fé et primus inter pares, dont la victoire semble assurée ; éloigné des frasques de l'administration ménémiste, agréé par l'establishment et réputé bon administrateur, il a pour lui 40 % de l'opinion et compte aussi avec l'appui des appareils péronistes de Buenos Aires, Tucumán, Santa Fé et Córdoba.

Or, pour des raisons qui restent obscures, le gouverneur hésite des mois durant, laissant le pays politique suspendu à sa réponse, alors que la société connaît une agitation sans précédent ; lorsqu'il annonce son refus à la proposition d'E. Duhalde, celui-ci repart à la recherche d'un candidat. Il n'est pas le seul déterminé à barrer la route à Carlos Menem car, selon les sondages, plus de la moitié des Argentins sont décidés à ne jamais lui donner leur vote. L'oeil rivé sur les enquêtes d'opinion, il se tourne vers José Manuel De la Sota, gouverneur de la riche province de Córdoba qu'il avait ravi à l'UCR –, mais ses ressources locales sont insuffisantes pour lui garantir des chances au niveau national. Parmi les prétendants justicialistes reste alors en lice, outre C. Menem, Adolfo Rodríguez Saá, gouverneur d'une petite province du Nord-Est, au discours empreint du traditionnel nationalisme populiste du péronisme ; président provisoire en 2001, rappelons-le, c'est lui qui avait déclaré la cessation du paiement de la dette, avant d'être éjecté du palais gouvernemental.

À moins de cent jours des élections, E. Duhalde déniche enfin son candidat, Néstor Kirchner. Gouverneur de la province de Santa Cruz, riche en ressources pétrolières (et la moins peuplée du pays après la Terre de Feu), il peut se prévaloir d'une bonne gestion et d'avoir été un des rares chefs péronistes à s'opposer à Menem. En fait, l'offre d'E. Duhalde bouleverse son projet : il se présentait en 2003 afin d'utiliser la campagne pour se faire connaître au niveau national et préparer ainsi sa candidature pour 2007. Comptant sur les alliances et le puissant réseau à Buenos Aires d'E. Duhalde, N. Kirchner accepte, s'empressant aussi de s'assurer la collaboration de Roberto Lavagna, le ministre de l'Économie qui avait sorti miraculeusement le pays de l'abîme.

Le système politique vivra encore au rythme des crispations péronistes. Des primaires semblent maintenant indispensables pour départager les candidats péronistes, mais, une fois de plus, les normes qui les prescrivent²⁶ sont utilisées par des leaders qui mettent à profit leurs fonctions institutionnelles au lieu d'établir le cadre de la compétition politique. En définitive, il n'y aura de primaires d'aucune sorte. Au Parti justicialiste, tout d'abord, son président, C. Menem, craignant l'hostilité du vote non péroniste, réussit à les circonscrire aux seuls membres du Parti justicialiste et au plan national, ensuite. Les affiliés au Parti justicialiste ne partageant pas les raisons du discrédit de C. Menem auprès de l'opinion publique, la certitude de son triomphe, que le vote viendra confirmer²⁷, conduisent le président à casser, « pour cette unique occasion », la loi qu'il avait lui-même fait voter²⁸ assujettissant ainsi les règles du jeu politiques fixées par l'État aux aléas partisans. Pour remplacer le scrutin dans le Parti justicialiste, il choisit une voie passablement imprévue, consistant à autoriser les trois candidats péronistes déclarés à se présenter séparément²⁹ ce qui signifie, techniquement, que le Parti justicialiste sera absent du scrutin. La situation préélectorale est d'autant plus inédite qu'ils ont tous trois des chances de se trouver au second tour.

146 SILVIA SIGAL Impuissant à résoudre ses différends, le péronisme laisse cette mission au pays.

Résumons les résultats de ce premier tour. Tout d'abord, et confirmant les pronostics, C. Menem figure en tête du scrutin, suivi par N. Kirchner, qui bénéficie de la puissance de l'appareil duhaldiste ainsi que de l'aversion des votants non péronistes envers C. Menem³⁰ ; l'addition des voix péronistes (60 %), ensuite, semble ratifier la suprématie électorale du péronisme. Enfin, le retour de l'abstention et des suffrages blancs ou nuls à leurs niveaux

historiques³¹ montre que les appels à sanctionner la classe politique, prépondérants lors des élections d'octobre 2001, sont restés sans écho auprès d'une population confortée par la reprise économique et par les politiques sociales³², soulagée par le rétablissement de l'autorité gouvernementale, apaisée, enfin, par la mansuétude gouvernementale à l'égard des nombreux mouvements sociaux qui avaient émaillé l'année 2002.

L'Argentine est devant le premier ballottage de son histoire. La polarisation, bénéfique pour C. Menem au premier tour, se retourne contre lui au second ; en effet, l'ensemble hétérogène des voix des diverses formations opposées à l'ancien chef de l'État se range dans une vaste coalition derrière Néstor Kirchner³³, transformant le deuxième tour en un référendum : pour ou contre C. Menem. Les sondages donnent N. Kirchner vainqueur avec plus de 70 % des voix, et prédisent que C. Menem risque de se trouver au-dessous même de son résultat du premier tour. Après un suspens de quelques jours, l'ancien président prend une décision sans précédent : il se retire de la compétition. Néstor Kirchner est donc élu président, par défaut, avec un score au premier tour de 22 % des voix.

LE DUEL DUHALDE-KIRCHNER

Les hommes politiques, on le sait, construisent leur figure publique au cours de leur carrière politique puis pendant la campagne électorale ;

N. Kirchner, lui, est contraint de la forger après coup, donc depuis sa position à la tête de l'État. Tout d'abord, au moyen d'une rupture avec son prédécesseur, qui s'exprime à différents niveaux : par une critique tranchante et globale de la décennie 1990, par la nomination – au moyen de mécanismes nouveaux et transparents – de membres de la Cour suprême connus pour leur loyauté vis-à-vis de celui qui les avait nommés, ou encore en récusant l'amnistie accordée par C. Menem aux membres de la Junte. En s'efforçant, ensuite, de se bâtir une base politique propre car, parachuté par l'ancien président, N. Kirchner est dépourvu d'appareil au niveau national, ses relations avec les gouverneurs péronistes ayant un passé houleux et son influence, à la Chambre des députés comme dans le parti, étant négligeable.

Puisque le Parti justicialiste est sous le contrôle des leaders de province, il le tient, de façon ostensible, pour un acteur de deuxième ordre, cherche à s'en affranchir (ainsi que du gouverneur de Buenos Aires, dont il est l'obligé) et maintient, du reste, l'étiquette de son Front de la victoire, créé en 2003. À la suite de Juan Carlos Torre³⁴, on peut interpréter sa formule du combat contre « l'ancienne politique » comme analogue à celle, énigmatique, lancée en décembre 2001 :

« Qu'ils s'en aillent tous », et donc comme une façon de s'approprier le rejet des partis exprimé alors par les classes moyennes. Ce qui n'aurait rien de particulier, si ce n'est que le blâme se retourne contre le péronisme et signe par là même sa distance à l'égard de l'establishment partisan. Celui-ci, pour sa part, résiste au projet kirchneriste, l'estimant, non sans raison, peu péroniste. Le chef de l'État accusera le « péjotisme » (terme utilisé par son entourage pour qualifier l'adhésion aux chefs du Parti justicialiste³⁵) d'incarner un passé périmé depuis décembre 2001, date qui a occasionné une fracture dans l'histoire argentine. Si E. Duhalde partage cette idée, il en tire la conclusion qu'il convient de privilégier la négociation pour préserver le jeu politique et, notamment, le dialogue entre le parti et le président. N. Kirchner, en revanche, prétend changer la politique en profondeur et considère E. Duhalde comme un représentant de cette « vieille politique ».

En réalité, N. Kirchner construit une double position d'extériorité, à distance du Parti justicialiste, certes, mais aussi vis-à-vis du système des partis, en se posant en nouvel arrivant³⁶ : n'évoquant presque

jamais son histoire politique au cours des vingt-cinq dernières années ni son expérience comme gouverneur de Santa Cruz (où il a été élu et réélu au moyen d'une réforme constitutionnelle), il semble avoir été, en quelque sorte, politiquement absent jusqu'à son élection, s'octroyant pour seul passé son appartenance à la

« génération décimée », celle des jeunes mobilisés des années 1970 et persécutés par la dictature³⁷. Car le fait est que, soit pour combler son déficit de légitimité, soit par fidélité aux idéaux de sa jeunesse,

ou enfin par une combinaison des deux, N. Kirchner s'affiche dès le début de son mandat avec les Mères et les Grand-Mères de la place de Mai³⁸, et proclame son ardente adhésion aux droits de l'homme ainsi que sa volonté de réviser les procès des militaires. Un an plus tard, la cérémonie d'hommage aux disparus, à l'ESMA, permettra au président de s'ériger en champion de la réparation des méfaits de la Junte ; et lorsqu'il affirme que rien n'a été fait pendant vingt ans à l'encontre des responsables militaires, il vise moins à gommer l'oeuvre de R. Alfonsín (qui reçoit immédiatement ses excuses) qu'à s'attribuer le monopole de l'exécration de la dictature. Depuis cette place symbolique, il censure l'absence des gouverneurs, qui n'avaient pourtant pas été invités par les associations chargées d'organiser la cérémonie ; choisies parmi les plus militantes – notamment la fraction des Mères de la place de Mai de Hebe de Bonafini –, elles avaient au contraire opposé leur veto à leur présence³⁹. N. Kirchner ouvre un autre front de combat avec le péronisme institutionnalisé, car le Parti justicialiste avait éludé la question des disparus, embarrassante pour des leaders au passé douteux, question qui était donc restée largement étrangère à ses controverses internes.

Le glissement est de taille, car ces positionnements vont de pair avec l'abandon de l'héritage symbolique du mouvement ; rares sont, en effet, les évocations de Juan Perón dans ses discours, ou les emblèmes et la Marcha péronistes dans les rassemblements du Front de la victoire ; on y arbore, en revanche, le portrait d'Eva Perón, celui précisément adopté jadis par les Montoneros. Il s'affirme, enfin, « de centre gauche », au mépris de la plus pure tradition péroniste. Accusé de « setentisme⁴⁰ », il s'attire la fureur de la droite, mais obtient le soutien d'anciens militants montoneros, des défenseurs des droits de l'homme et d'intellectuels plus ou moins contestataires, qui viennent panacher le gouvernement. Les blocs de gauche sont, par suite, ébranlés, bientôt suivis par des chefs justicialistes dans les provinces et dans les districts périphériques de Buenos Aires, qui constatent, furibonds, l'appui gouvernemental à leurs adversaires⁴¹. N. Kirchner fait planer sur les uns et sur les autres la menace du projet dit « transversal », qui, rassemblant ses partisans à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti justicialiste⁴², doit constituer le socle de son autonomie politique. L'initiative, pilotée par ses partisans de gauche, compte avec la popularité du président et l'adhésion à ses politiques, autant qu'avec les ressources que l'État met à sa disposition. Le congrès justicialiste de mars 2004 en sera la première mise à l'épreuve. Le parti n'avait pas connu un fonctionnement normal depuis l'expiration du mandat de son dernier président, C. Menem. En mars 2004, on convoque dès lors un congrès extraordinaire pour désigner les autorités, par consensus plutôt qu'au moyen d'une élection, puisque les représentants des provinces s'accordent sur l'inutilité de recourir à un vote, méthode, déclarent-ils, jamais utilisée par le parti ; pourtant, loin d'offrir un tel consensus, le congrès de Parque Norte est le théâtre de la première bataille publique entre les dirigeants du Parti justicialiste et le président.

Les chefs du parti profitent de l'occasion pour manifester leur révolte : Cristina Kirchner est violemment prise à partie par Hilda Duhalde⁴³, les partisans du chef de l'État sont hués et ses candidats

battus. Devant le triomphe des barons du péronisme, le président laisse pour la première fois éclater publiquement son indignation à l'égard de ceux qui, dit-il, « veulent que rien ne

change⁴⁴ », « prétendent revenir au pays liquidé le 20 décembre 2001 », et contraint à la démission les six élus par le congrès à la direction du parti, tous gouverneurs de province par ailleurs. Mais, en dépit de son détachement vis-à-vis du Parti justicialiste, et du mépris qu'il affiche à l'égard des caciques de province – il se déclare « prêt à gouverner avec ou sans eux » –, N. Kirchner n'est pas prêt à leur abandonner le parti. C'est pourquoi il choisit de le bloquer en favorisant, avec succès, sa mise sous tutelle par la justice électorale⁴⁵. Politicien pratique et justicialiste pur-sang, E. Duhalde veille, quant à lui, à protéger la continuité institutionnelle (sauvegardant, par la même occasion, sa mainmise sur les structures du parti) ; cherchant une trêve, il propose d'élire de nouvelles autorités avec une liste unique (kirchneristes, duhaldistes et gouverneurs) conduite par N. Kirchner. Or celui-ci refuse, et refusera par la suite, aspirant au ralliement du justicialisme – ainsi que d'autres groupes politiques – à son Front pour la victoire⁴⁶ : accepter la présidence du Parti justicialiste revient à reconnaître l'échec de son projet.

Le plus grand parti argentin, de surcroît théoriquement au pouvoir, est paralysé par ses conflits. Acéphale depuis 2003, il le reste.

LA PROVINCE DE BUENOS AIRES

À la veille des législatives d'octobre 2005, le contrôle de la province de Buenos Aires est le principal enjeu des disputes au sein du justicialisme, et tout particulièrement entre le chef de l'État et l'appareil du parti : N. Kirchner sait que son projet exige qu'il dispose dans ce district d'une forte capacité d'influence ; ainsi, pour contrecarrer le blocage de plusieurs de ses initiatives par les députés de Buenos Aires, il décide par une démonstration de force de constituer un sous-bloc de quarante-trois législateurs. Il n'ignore pas non plus que, depuis plus d'une décennie, le Parti justicialiste de la province, qui reconnaît en E. Duhalde son seul dirigeant⁴⁷, est la plus puissante structure politique du pays. En mars, lorsque sa normalisation revient sur le tapis, affleurent des tensions que le gouverneur tient pour inévitables, mais, ajoute-t-il, « nous ne sommes pas l'Alliance, le justicialisme ne se suicide pas [...] Nous discutons et nous nous battons, mais le moment venu nous nous retrouvons tous ensemble ». Et, en effet, le duhaldisme, N. Kirchner et F. Solá s'accordent sur sa candidature au poste de président du Parti justicialiste de la province⁴⁸ : élu le 3 novembre, E. Duhalde conserve le contrôle territorial⁴⁹.

Plus peut-être à Buenos Aires que dans des provinces moins peuplées, il arrive que les compétitions à la base priment sur les duels ou les accords au sommet, très médiatisés ; cela s'avère, en 2004, dans deux domaines principaux. Les systèmes clientélistes d'assistance, en premier lieu, qui deviennent un terrain-clé de la concurrence politique.

Le gouverneur E. Duhalde avait institutionnalisé le sien, appelé Plan Vida (Plan Vie), dont la gestion est confiée à sa femme, Hilda Duhalde, et à son réseau de femmes de quartiers, les manzaneras, et qui règne dans les banlieues populeuses de Buenos Aires. F. Solá le rebaptise

Plan Más Vida (Plan plus de Vie) et, conscient de son importance, lui attribue un budget de 360 millions de pesos, destinés à la distribution de nourriture dans 51 districts de la province. L'intervention de N. Kirchner était prévisible : sa soeur, Alicia Margarita Kirchner⁵⁰, ministre des Affaires sociales, lance ses margaritas pour concurrencer les manzaneras dans la recherche de bases politiques par le biais de l'aide sociale individualisée⁵¹. Encore en octobre 2004, néanmoins, la disparité de forces est flagrante, tout au moins dans la province de Buenos Aires, où l'on comptabilise 35 000 manzaneras (avec une moyenne de 90 bénéficiaires chacune), tandis que les margaritas n'ont recruté que 2 500 sympathisantes.

Cela n'empêche pas la réaction agacée de Mme Duhalde, qui rend publique leur rivalité quand le ministre choisit, le lendemain de la commémoration du dixième anniversaire, des manzaneras pour la première réunion des femmes kirchneristes.

En second lieu, la lutte pour obtenir l'adhésion des autorités locales est un autre domaine de compétition, sans doute plus décisif. Ainsi, pour riposter à la création par l'exécutif national d'un Conseil national des Affaires municipales qui affecterait la répartition des aides financières, travaux publics et plans sociaux dans tout le pays, le duhaldisme convoque quelques jours plus tard la totalité des maires justicialistes du pays. L'initiative présidentielle s'avère payante, notamment à Buenos Aires, où elle concourt à sceller la fracture du Parti justicialiste. L'appareil est, en effet, impuissant à freiner l'hémorragie de ses maires et édiles, qui forment une sorte d'armée parallèle dans le fief d'E. Duhalde⁵². Dans maints conseils municipaux s'organisent des blocs favorables au gouverneur F. Solá, qui avait quitté les files duhaldistes pour se ranger au côté de N. Kirchner ; s'étendant comme une tache d'huile sur l'ensemble de la province, la scission paralyse de nombreuses administrations locales.

Au plan électoral, entre-temps, le président rappelle l'obligation faite à tous les partis, par la loi de 2002, de réaliser des primaires.

Le choix de la date revenant au président au plan national et aux gouverneurs pour les provinces, cette faculté sera encore mise au service de leurs intérêts politiques. Buenos Aires ne déroge pas à la règle. Le gouverneur persiste à la différer, appliqué comme il l'est au montage de ses assises politiques, et il n'hésite pas, en outre, à s'en servir dans sa guérilla contre le duhaldisme, majoritaire dans la législature, en faisant de l'adoption du budget un préalable à la détermination du jour des primaires⁵³. Lorsqu'il choisit finalement le 31 juillet – il est tenu de les convoquer six mois avant les élections –, les chefs du Parti justicialiste, qui misent sur leurs réseaux d'influence territoriale, demanderont à la justice électorale son anticipation. En vérité, le chef de l'exécutif de la province ne croit guère en ces primaires. Au contraire, spéculant sur la présentation de listes péronistes séparées, il encourage la rupture entre E. Duhalde et N. Kirchner, convaincu de pouvoir affronter avantageusement le justicialisme de la province grâce à son alliance avec le président.

Les litiges au sujet de l'élection des candidats perdent leur raison d'être avec la division du parti de la province de Buenos Aires, concrétisée en mars 2005 par l'officialisation de deux courants. Le premier – baptisé « Lealtad » dans la plus pure tradition péroniste – est lancé par une déclaration de plus de 1 300 législateurs, maires et dirigeants, parmi lesquels Hilda Duhalde, dont la candidature se précise : après avoir déclaré être décidée « à 80 % », elle annonce, en juin, l'être à « 90 % ». Quelques semaines plus tard, F. Solá présente le sien – appelé « Front péroniste pour la victoire », à l'image du parti présidentiel – et profite de l'occasion pour réclamer la candidature de Cristina Kirchner qui, affirme le président, « est le meilleur représentant du gouvernement ». Du reste, dès le début de l'année prolifèrent les initiatives pour mettre en oeuvre le projet « transversal » au niveau national, notamment la confection de listes électorales kirchneristes⁵⁴.

Comme le président Duhalde en 2003, le gouverneur de la province, ravi par la fracture électorale, laisse le choix aux électeurs, péronistes et non péronistes : « Laissons le peuple en décider ; c'est le plus sain », déclare-t-il.

Le poste de sénateurs⁵⁵ n'a pas une influence politique déterminante, mais le vote à Buenos Aires est crucial pour différentes raisons : tout d'abord, par le poids du corps électoral de la province, ensuite, du fait de sa portée symbolique en tant que bastion historique du péronisme, enfin, parce que, dominée depuis longtemps par E. Duhalde, la province est le terrain par excellence pour dénouer le conflit qui déchire le justicialisme. Car si le duel entre Hilda Duhalde et Cristina Kirchner ne manque pas de saveur, personne n'ignore qu'il

ne s'agit pas d'une compétition entre épouses, mais de l'affrontement des deux dirigeants péronistes ; corollaire d'ailleurs d'un bras de fer semblable à bien des égards à celui ayant opposé E. Duhalde à Carlos Menem, car tous deux ont été précédés par une alliance, ont impliqué un chef de l'État et ont saturé la totalité de l'espace politique.

Les élections d'octobre

Néstor Kirchner n'a pas le don de la parole d'un Raul Alfonsín, ni le rayonnement personnel d'un Carlos Menem, il est un sanspapiers en politique comparé à Eduardo Duhalde et manque d'un appareil personnel ; en revanche, ses indices de popularité dépassent ceux de tous les chefs d'État depuis le retour de la démocratie et ne se démentent pas après un an et demi de gouvernement. On peut dès lors le qualifier de président de l'opinion publique, bien qu'on ne sache pas si la raison principale en est la prospérité retrouvée après une crise gravissime, le retour à la stabilité institutionnelle, la stratégie vis-à-vis de la dette extérieure, la politique de défense des droits de l'homme, ou encore le rétablissement de l'autorité présidentielle. Toutefois, ayant été élu par défaut avec 22 % des voix, il est dépourvu d'une pleine légitimité électorale ; c'est pourquoi l'échéance électorale de mi-mandat, au cours de laquelle la Chambre et le Sénat sont partiellement renouvelés⁵⁶, est transformée par le chef de l'État en un plébiscite à son égard. Pour lui, tout comme pour l'opposition et l'ensemble des acteurs politiques, les législatives d'octobre 2005 se substituent au deuxième tour dont C. Menem avait privé le président. N. Kirchner recourt donc à tous ses atouts, l'utilisation du budget pour se procurer des soutiens n'étant pas le moins important pour séduire les cadres politiques en province, toutes tendances confondues. Le résultat est là : encouragées par l'autorisation donnée à 546 nouveaux partis, « en formation » (ce qui fait monter à 1 200 le nombre total des partis), les listes de péronistes dissidents, d'alliances locales et même de quelques radicaux sont légion. Elles concurrencent les candidats du Parti justicialiste, arborant le soutien présidentiel en guise de drapeau électoral, et remportent les élections. Le lendemain, avec ses assises consolidées, Néstor Kirchner limoge R. Lavagna, le populaire ministre de l'Économie. La concentration des pouvoirs par l'exécutif ne fait que commencer.

REMARQUES FINALES

Au terme de ce parcours, un constat s'impose : à l'exception de l'année 1989, quand il est dans l'opposition, et encore sous le coup de sa première défaite, le Parti justicialiste esquivait l'élection de ses candidats et de ses dirigeants. Le vote ne paraît donc pas fournir un moyen de résolution des différends susceptible de prendre le relais de l'ancien leader. La tradition de concentration de l'autorité et le clientélisme grandissant⁵⁷ peuvent partiellement l'expliquer. Mais la raison profonde est à chercher dans une relation entre dirigeants et dirigés qui ne laisse guère de place à la notion de représentation des péronistes eux-mêmes. Voyons cela de plus près.

Le déclin du syndicalisme, l'appareil historique par excellence, met à mal les liens entre le sommet et la base, et il revient au Parti justicialiste d'établir une structure partisane alternative, un exercice qui suppose des règles de fonctionnement et, parmi celles-ci, le mode d'élection des candidats et des cadres dirigeants. Ces règles, nous l'avons vu, révèlent très rapidement leur précarité au point d'être systématiquement contournées. Si les prescriptions des statuts justicialistes n'ont pas de pouvoir contraignant, le Parti justicialiste n'est pas voué pour autant à un état d'anomie ; la nature sociale ayant horreur du vide, d'autres règles se développent, qui font appel au principe d'efficacité. S'élargit par conséquent l'éventail des formes d'action politique entérinées, voire encouragées, anéantissant les institutions partisans.

À l'encontre des auteurs qui soulignent la faiblesse et le haut degré de personnalisme du justicialisme, Steven Levitsky a démontré qu'il faut le concevoir comme un parti informel de

masse. L'organisation péroniste, affirme-t-il, consiste dans un vaste ensemble de réseaux personnels (opérant depuis des syndicats, des clubs, des ONG ou encore des foyers de militants), qui sont largement déconnectés (et autonomes) de la bureaucratie partisane. Il montre d'ailleurs que la pérennité du péronisme s'explique pour l'essentiel par sa capacité d'adaptation à des conjonctures changeantes, ce qui, à son tour, résulte de sa malléabilité doctrinale et institutionnelle.

Il n'en reste pas moins que l'extrême plasticité des règles du Parti justicialiste apparaît comme un symptôme de sa difficulté à gérer le rapport entre légalité et légitimité et que cela se traduit dans des pratiques qui, subordonnant la première à la seconde, affaiblissent l'institutionnel. On comprend dès lors le recours réitéré aux instances juridiques, sources extérieures de contraintes, appelées à statuer sur la légalité des stratégies des chefs au regard des statuts mêmes du parti. Certes, les conflits dans le justicialisme ne se changent pas en différends juridiques, mais ils se travestissent trop souvent en infractions. Si, en Argentine comme ailleurs, des individus et des associations en tout genre appellent de plus en plus souvent à la voie judiciaire, le péronisme, du moins dans la période considérée ici, est l'exemple rarissime d'un parti qui porte devant la justice ses propres conflits. Il en résulte une politisation de la justice qui corrompt son autonomie vis-à-vis des autres pouvoirs de la république, notamment l'exécutif, un état de choses qui semble promis à se perpétuer, étant donné la prédominance électorale du péronisme.

Une conjoncture économique particulièrement favorable a permis le triomphe du projet « transversal » de Néstor Kirchner sur l'ancien appareil du Parti justicialiste, moyennant une rupture avec l'héritage symbolique du péronisme. En outre, des choix largement plébiscités (une importante dose de nationalisme, la révision des procès des responsables de la répression, ainsi qu'une redistribution du revenu favorable aux plus démunis) lui ont permis d'asseoir sa légitimité auprès de vastes couches de citoyens ; le clientélisme s'étend là où elle fait défaut. Ces choix comportent un élément de renouveau,

mais seules sont concernées les politiques de l'exécutif. Pour le reste, des alliances qui font fi des affiliations politiques et le débauchage de dirigeants montrent la persistance du mode de production du pouvoir instauré après la défaite électorale subie par le péronisme en 1983 : des accords entre factions dépourvues de consistance idéologique et visant exclusivement la domination du territoire. On est devant une nouvelle mue du péronisme, qui a retrouvé un chef ayant construit sa légitimité, comme Juan Perón et Carlos Menem avant lui, à partir du contrôle de l'État. La représentation démocratique est toujours le fondement de cette légitimité, mais aucun des trois n'a su, pu ou voulu introduire le principe de représentation au sein du parti.

NOTES

1. Mais aussi des nouvelles unions syndicales, les « 25 » syndicats notamment ; comme A. Vandor par le passé, elles utiliseront les grèves générales à répétition comme arme politique contre un gouvernement radical.
2. Dans l'interne qui désigne la formule pour les élections de 1989, tant les vainqueurs que les vaincus appartiennent au courant rénovateur.
3. La rénovation réduit le tiers traditionnellement attribué au mouvement ouvrier dans les listes des élections internes et nationales ; les statuts de 1988 lui réservent seulement 17 des 110 membres du Conseil péroniste.
4. Les conflits ouvriers diminuent radicalement sous le gouvernement de C. Menem, et seules, ou presque, se mobilisent pendant l'administration de l'Alliance, les organisations de fonctionnaires.

5. *Des émeutes pour la défense de l'emploi local éclatent en province et les chômeurs de la périphérie de Buenos Aires s'organisent par quartiers.*
6. *« Argentina : la crisis de representación y los partidos políticos », dans América Latina Hoy, n° 32, Buenos Aires, 2002.*
7. *À noter aussi que, jusqu'à l'établissement du vote direct par la réforme constitutionnelle de 1994, le collège électoral, chargé de désigner le président, est élu par les provinces.*
8. *En outre, la forme mixte de représentation accroît l'influence des provinces périphériques, souvent moins peuplées ; les grands districts, Buenos Aires, la capitale, Córdoba et Santa Fé, sont ainsi sous-représentés avec 51,34 % des députés et 65 % de la population.*
9. *Ses conseils et autorités de district reproduisent la dénomination et le statut officiels de chaque province ; au sommet, un président chargé de l'exécutif et un Congrès qui, intégré par les représentants des provinces, est l'équivalent de la Chambre des députés. Par ailleurs, il suffit de lire les statuts du parti pour vérifier le nombre de normes qui renvoient directement aux dispositions de la Constitution.*
10. *Levitsky, Steven, La Transformación del Justicialismo. Del partido sindical al partido clientelista. 1983-1999, Siglo XXI, Buenos Aires, 2003.*
11. *La liste de A. Cafiero obtient 27 % des voix (deuxième donc après l'UCR), et le justicialisme 10 %. En juillet 1988, la formule présidentielle est élue dans des primaires, avec une participation de 40 % des affiliés.*
12. *Elle reste en vigueur, sur le papier, jusqu'en 2006.*
13. *S'ajoutait, à titre provisoire, et jusqu'à l'élection du Conseil national, une Commission d'action politique – intégrée par les gouverneurs – chargée des décisions exécutives.*
14. *Le 6 juillet 1998.*
15. *Il avait été élu vice-président en 1983, puis gouverneur de la province de Buenos Aires.*
16. *Il tente de convaincre le populaire gouverneur de Santa Fé de se présenter. Nommé par la direction du Congrès, le statut établit que la Junte est responsable de l'organisation des élections internes.*
17. *Le Conseil, intégré par 110 membres, choisit 24 membres pour son fonctionnement régulier. Il lui revient de « résoudre les conflits de toute nature entre les organismes du parti ».*
18. *Les primaires dans la province de Buenos Aires auront effectivement lieu le 11 avril 1998.*
19. *Les sondages donnent 70 à 80 % d'opposants à la ré-élection.*
20. *Non contraignants, les plébiscites étant exclusivement consultatifs en Argentine.*
21. *Le succès de E. Duhalde, pourtant, n'est vraiment acquis qu'après l'imposante victoire de ses candidats dans la province de Buenos Aires, Carlos Ruckauf, Felipe Solá, avec plus de 70 % des voix, sur ceux du président.*
22. *Sans doute la pire crise que l'Argentine ait connue, car elle plonge dans la pauvreté presque la moitié de la population.*
23. *Ce type de déclaration suppose nécessairement un conflit d'intérêts.*
24. *Histoire de l'Argentine contemporaine, Edhasa, Buenos Aires, 2006, p. 253.*
25. *Le MFR, de centre droite, est lancé par Ricardo López Murphy, fugace ministre de l'Économie, en septembre 2002. L'ARI, de centre gauche, est fondé en 2001 par Elisa Carrió.*
26. *Tant les statuts du Parti justicialiste que la loi de 2002.*
27. *Presque la moitié de l'électorat péroniste (49,5 %) le choisit en 2003.*
28. *La loi est votée par le Congrès le 15 décembre 2002.*
29. *Empêchés d'invoquer l'étiquette du Parti justicialiste, C. Menem se présente à la tête du Front de la loyauté, N. Kirchner du Front pour la victoire et A. Rodríguez Saá du Front du mouvement national et populaire.*

30. *La capitale, qui n'a jamais été péroniste, donne à Kirchner la première place parmi les candidats du Parti justicialiste.*
31. *21, 8 % et 2,72 % respectivement, tandis que le parti « Qu'ils s'en aillent tous » ne convoque que 0,67 % des électeurs.*
32. *La distribution de médicaments à moindre prix ainsi que les subventions aux chômeurs, dont le nombre passe en deux ans de 140 000 à presque trois millions (soit de 1 % à 20 % environ de la population active).*
33. *Selon les sondages, la plupart des votants d'E. Carrió, R. López Murphy et A. Rodríguez Saá s'inclinent en faveur de N. Kirchner, indépendamment de leurs différences idéologiques.*
- 156 SILVIA SIGAL 34. *« Los huérfanos de la política de partidos. Sobre los alcances y la naturaleza de la representación política, dans Desarrollo económico, vol. 42, n° 168, Buenos Aires, 2003.*
35. *Mutatis mutandis, il ne s'éloigne pas beaucoup du C. Menem de 1989, qui disait personnifier une nouvelle politique, indépendante des anciennes identités.*
36. *Cf. Juan Carlos Torre, « La operación política de la transversalidad. El presidente Kirchner y el partido justicialista ».*
37. *Ibid.*
38. *Au lieu de recevoir, comme il est d'usage au début d'un mandat, les représentants de la hiérarchie ecclésiastique et les autorités des partis et du Parlement, il ouvre les portes du Palais présidentiel aux dirigeants du mouvement piquetero et aux organisations de défense des droits de l'homme.*
39. *Mme Bonafini informe : « J'ai dit au président que si les gouverneurs assistaient, nous n'irions pas. Je lui ai demandé de ne pas les inviter parce qu'ils sont, pour la plupart, pareils à ceux qui torturent et violent dans les commissariats. » Et de les mentionner nommément : Felipe Solá (Buenos Aires), Juan Carlos Romero (Salta) – « qui dégage une odeur insupportable à Menem » –, Alberto Rodríguez Saá (San Luis), Mercedes Aragonés de Juárez (Santiago del Estero), entre autres.*
40. *Substantisme qui renvoie à l'activisme politique des années 1970, à la manière du « soixant-huitard » français.*
41. *À l'instar des maires de Córdoba et Rosario.*
42. *Des péronistes déçus par le Parti des radicaux, des anciens membres du Frepaso, des socialistes et des indépendants.*
43. *En réponse, elle l'accuse d'« usage de mari » (un qualificatif qui ne fait pas justice à la popularité de ses réseaux de femmes dans la province de Buenos Aires), tout comme l'épouse du gouverneur de Córdoba, un autre opposant de Kirchner, à l'époque. Un « match chez un coiffeur », dira un ministre.*
44. *Candidat de N. Kirchner, le gouverneur de Jujuy, déclare : « Il est temps que les justicialistes eux-mêmes, par leur vote, trouvent une issue aux divergences entre dirigeants, offrant une nouvelle direction représentative du renouveau profond des méthodes du péronisme, visant aussi la récupération de son identité comme mouvement historique révolutionnaire. »*
45. *Le Conseil national reste virtuellement à la charge du président de la Chambre, un homme de E. Duhalde.*
46. *Les partisans de C. Menem, sous l'étiquette du « Péronisme populaire », demandent des primaires au niveau national, avec le vote direct des affiliés.*
47. *On constate la vigueur du conflit sur la participation de la province au budget national, entre le ministre Lavagna, soucieux d'arriver aux équilibres fiscaux demandés par la gestion de la dette, et le gouverneur Felipe Solá, qui met en avant le déséquilibre*

entre la contribution au PBI (33 %) et la participation au budget fiscal (22 %) de Buenos Aires.

LES PRIMAIRES DU PARTI JUSTICIALISTE 157

- 48. On vote pourtant dans 35 des 134 districts (soit un peu plus de 25 % d'électeurs sur un total de 500 000). Quatre représentants de chaque district, deux duhaldistes et deux fidèles à F. Solá intègrent la direction du parti, mais une réforme vise à en ajouter un cinquième, afin que le gouverneur devienne minoritaire.*
- 49. Il démissionne provisoirement pour reprendre ses fonctions dans le Mercosur, remplacé par son vice-président et acolyte zélé.*
- 50. Le piquetero Luis D'Elía apporte les 120 000 militants de sa fédération de Terre et Logement, tandis que sa femme commande le groupe de femmes kirchneristes.*
- 51. Un budget de 6 100 millions de pesos est alloué, au niveau national, à son plan de distribution de matières premières et machines-outils à des petits ateliers.*
- 52. On lui attribue 48 maires et quelque 200 édiles en juin 2005.*
- 53. Ainsi que l'autorisation à s'endetter à hauteur de 1 500 millions de pesos.*
- 54. Entre autres, celle du Front patrie pour tous (Frente Patria para Todos) créée par des fonctionnaires et députés, ainsi que des dirigeants de chômeurs loyaux au président.*
- 55. La Constitution en attribue 3 à chaque province, 2 pour le parti majoritaire et 1 pour la première minorité.*
- 56. On doit élire 130 députés nationaux et 24 sénateurs dans 8 districts.*
- 57. Voir à ce propos Levitsky, S., op. cit.*